



Distribué de tirage St Denis CTC



- Numéro Spécial élections départementales FSU 149

MAI 2013

## *Le vote FSU départemental : c'est maintenant...*

Le SNUipp fait partie de la FSU (Fédération syndicale unitaire). Cette fédération, qui a trouvé une partie de ses origines dans la FEN, regroupe de nombreux syndicats, chacun étant spécifiques d'une branche précise de l'enseignement. On n'y trouve par exemple le SNUipp pour le 1er Degré, le SNES pour le second degré, le SNEP pour les professeurs d'EPS, etc

Tous les 3 ans, les adhérents de ces différents syndicats, à jour de leur cotisation au moment de la période de vote, sont appelés à s'exprimer sur les rapports d'activité et les rapports financiers de la FSU au niveau national ainsi que pour la FSU au niveau local.

Au mois de décembre dernier, vous avez pu vous exprimer sur ces rapports moraux et financier.

### **Il faut désormais renouveler le bureau de la FSU de la Réunion**

C'est l'objet de ce matériel de vote que vous recevez aujourd'hui avec ce numéro d'AN-SAMM.

Ainsi vous avez la possibilité de vous exprimer sur différentes orientations et sensibilités au niveau local.

Nous savons que nombre d'enseignants, débordés par leur rythme de travail et les obligations que ce métier impose, sacrifient leur culture syndicale pour conserver un peu de vie de famille.

C'est pourquoi le **SNUipp974** suit, au fur et à mesure des 3 années de mandat, les positions nationales et locales de la FSU, afin de vous indiquer les sensibilités, qui à notre sens, vont le plus dans l'intérêt des enseignants du premier degré, tant sur le plan national que sur le plan local.

En regardant les différentes listes et les professions de foi correspondantes vous pour-

rez choisir pour quelle liste voter. Sinon vous pouvez également faire confiance aux personnes du syndicat dont vous vous sentez le plus proche et qui soutient une liste ou l'autre.

En vous rendant sur le site du SNUipp Réunion vous trouverez également les jours de permanences des différents membres du bureau et pourrez venir nous rencontrer ou nous appeler pour obtenir des informations sur ce vote.

Plusieurs façons de voter ont été prévues :

- vous pouvez venir au siège du SNUipp Réunion durant la période de vote

- vous pouvez voter par correspondance en suivant l'explication au verso de cette page

Dans tous les cas la période de vote est fixée du :

**17 MAI 2013 au 10 JUIN 2013**

**Ce vote est essentiel pour la représentation du SNUipp et du premier degré au sein de la FSU départementale. Toute l'équipe compte sur vous pour prendre quelques minutes pour voter.**

Nous nous organiserons pour relancer tout le monde au moins une fois afin que personne ne laisse passer involontairement cette **période électorale décisive**.

**Nous rencontrer ou nous écrire : 4 ter rue de la Cure - BP 279 - 97494 Ste Clotilde Cedex**

**Nous contacter : courriel à [snuipp.974@wanadoo.fr](mailto:snuipp.974@wanadoo.fr) - Tél : 02 62 28 99 40**

**Mobile : 06 92 42 49 49 (Nord) - 06 92 42 48 48 (Sud et Est) - fax : 02 62 29 09 61 -**

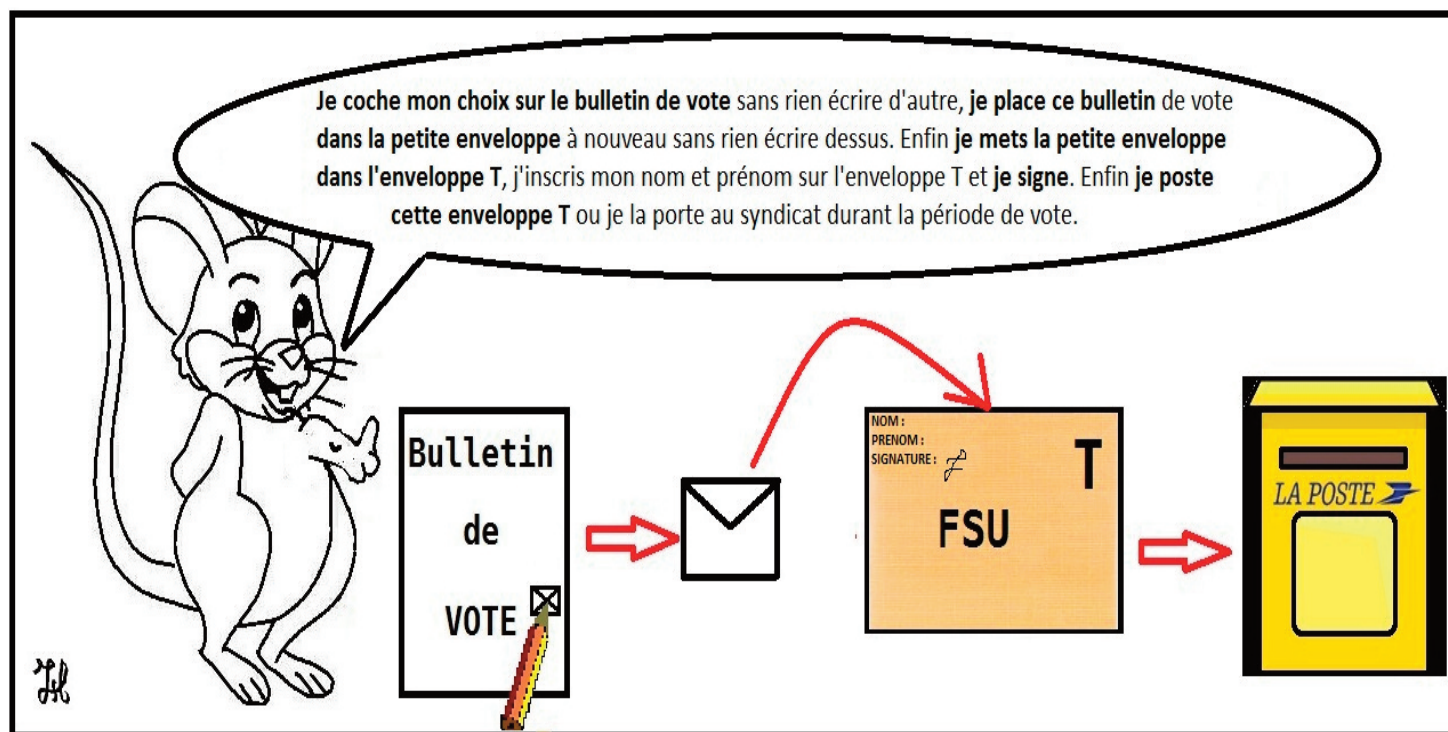
**Site: <http://974.snuipp.fr>**

## Comment dois-je faire pour voter?

Le courrier que vous avez reçu aujourd'hui contient le matériel vote.

- 1- Je coche mon choix sur le bulletin de vote
- 2- Je mets mon bulletin dans la petite enveloppe
- 3- Je mets cette petite enveloppe dans l'enveloppe T
- 4- Je complète et je signe l'enveloppe T
- 5- Je poste mon enveloppe entre le 17 Mai et le 10 Juin

Du 17 Mai au 10 Juin 2013 tout vote reçu sera pris en compte



Evidemment le SNUipp974 ne manquera pas de vous faire connaître les résultats de ce vote et ses conséquences sur le bureau départemental de la FSU dans le journal de rentrée du mois d'Août.

**Site: <http://974.snuipp.fr>**